

## Incendie du poste de Police Municipale Communiqué de la Ville de Chenôve

*Chenôve, samedi 12 mars 2022* – **Monsieur le maire de Chenôve a tenu une conférence de presse en présence de Monsieur le Préfet.**

Après une série d'actes d'une extrême gravité qui ont eu lieu cette semaine, une voiture a été incendiée cette nuit au pied du poste de Police Municipale, générant l'embrasement des locaux qui n'ont été que partiellement endommagés grâce à l'intervention rapide et coordonnée des forces de sécurité et de secours dont nous saluons le travail.

Devant la gravité de ces faits qui est incontestable, Thierry Falconnet, Maire de Chenôve, entouré des élus de la majorité municipale, a tenu à réagir lors d'une conférence de presse organisée sur place à la mi-journée.

Aux côtés de Monsieur le Préfet qui a exprimé la détermination des autorités à ne pas laisser impunis ce type d'actes, le Maire de Chenôve a tenu à adresser un message clair : « Comment, à travers cet acte inqualifiable, ne pas y voir une attaque contre la Police Municipale et l'Hôtel de Ville dont les agents sont assurés de notre soutien et qui font un travail remarquable sur le terrain. Au nom des élus, des agents et des Cheneveliers, je les condamne avec la plus grande fermeté. Il s'agit d'une attaque que je qualifie d'attentat au sens des dispositions de l'article 412-1 du Code Pénal puisqu'il s'agit d'une atteinte volontaire, délibérée, contre une institution républicaine. Nous attendons avec impatience l'ouverture d'une enquête judiciaire et nous serons attentifs à la manière dont ces faits seront qualifiés ».

Tout en rappelant le contexte dans lequel est intervenu cet événement dramatique, Thierry Falconnet précise : « Tout cela arrive, car nous sommes au travail à Chenôve ! La tranquillité publique des Cheneveliers est une priorité absolue pour moi avec les élus qui m'entourent. La municipalité travaille, la Police Municipale travaille, les agents du service public travaillent, les services de l'Etat et la Police Nationale travaillent, c'est ce qui dérange une minorité en rupture avec les principes élémentaires de la vie publique et de la République ».

Contact / **Emilie Billot**

*Directrice de la communication*

Tel : 03 80 51 56 17 • 06 17 41 03 49

[emilie.billot@ville-chenove.fr](mailto:emilie.billot@ville-chenove.fr)